

En première page du journal local, il est annoncé que « le Maire de Tomblaine, Hervé Féron, refuse la proposition de partenariat du Maire de Nancy, André Rossinot ». C'est faux de dire qu'il s'agit d'un partenariat proposé. Le Maire de Nancy cherche à créer un incident et à en rendre le Maire de Tomblaine responsable. Sa vision hégémonique de ce que doit être la gestion de la Communauté Urbaine du Grand Nancy fait qu'il cherche à étouffer la ville de Tomblaine. Le Roi Soleil ne supporte pas l'ombre.

Hervé Féron n'a pas cédé, ce n'est pas son genre. Evidemment, la presse s'intéresse à ce genre d'enfantillage. Si Hervé Féron est obligé de répondre, lui n'est pas intéressé par cet aspect des choses. Il préfère passer du temps à s'engager dans de beaux projets pour sa ville et pour l'agglomération. Vous trouverez ci-dessous la réponse faite par Hervé Féron à André Rossinot.



Meurthe-et-Moselle  
Arrondissement de Nancy  
Canton de Tomblaine



République Française  
Liberté Egalité Fraternité

Tomblaine, le 25 octobre 2013

Monsieur André ROSSINOT  
Président  
Communauté Urbaine du Grand Nancy  
22-24 Viaduc Kennedy  
C.O. 36  
54035 NANCY CEDEX

N/REF : HF/CJ

Monsieur le Président,

En 2012, après que Tomblaine ait organisé une étape du Tour de France en partenariat avec la ville de Metz, l'adjoint au maire de la ville de Metz m'a confié que la ville de Nancy lui avait beaucoup reproché d'avoir travaillé avec la ville de Tomblaine.

Désireux d'obtenir à nouveau un départ d'étape en 2016/2017, j'ai donc candidaté avec la ville de Gérardmer et voilà que cet été, la direction du Tour de France me proposait d'accueillir cette candidature pour la prévoir en 2014. Il m'était dit alors que la ville de Nancy (en aucun cas la Communauté Urbaine du Grand Nancy) avait candidaté avec insistance auprès de la société ASO pour obtenir une étape en 2014 et que la ville de Nancy demandait que le Tour de France ne passe pas par Tomblaine (SIC). La direction du Tour de France m'a proposé alors qu'une arrivée d'étape soit contractualisée avec la ville de Nancy et que le lendemain, un départ d'étape soit contractualisé avec la ville de Tomblaine.

J'ai beaucoup travaillé pour obtenir cette confiance renouvelée avec la direction du Tour de France. Il ne s'agit pas pour moi d'obtenir une quelconque publicité personnelle, mais il s'agit de valoriser l'image de ma ville, là où la CUGN fait toujours défaut lorsqu'elle maîtrise la communication, il s'agit aussi d'offrir à la population Tomblainoise une grande fête populaire qui soit l'affaire de tous.

Vous m'avez proposé il y a une quinzaine de jours par téléphone de vous rencontrer dans votre bureau à la CUGN au sujet du Tour de France 2014. J'ai eu affaire alors à un rendez-vous "très peu cordial" auquel participaient votre DGS et Monsieur PENSALFINI. Il m'a été proposé de façon très pressante de signer une convention CUGN/Ville de Nancy/Ville de Tomblaine/ASO pour permettre d'une part à la CUGN de financer en partie le coût d'achat de cette étape et permettre à la CUGN de maîtriser toute la communication. Il est aisé de comprendre qu'il ne s'agissait pas d'un partenariat proposé, mais que vous me demandiez de me livrer pieds et poings liés.

Les propositions de ce jour-là confirmées de manière plus élégante et plus "soft" par votre courrier non daté qui m'a été adressé quelques jours plus tard, consistaient à me mettre en état de dépendance complète de la CUGN. L'incidence aurait été que la CUGN n'allait communiquer qu'au service de la seule ville de Nancy, de vous-même et de vos quelques amis.

Je lis dans votre courrier que vous proposez une contribution financière du Grand Nancy avec la ville de Nancy et la ville de Tomblaine à hauteur de 50 % de la part due par chacune des communes. Je n'accepte pas de signer cette convention pour garder toute ma liberté d'action et parce que ASO a souhaité signer avec la ville de Tomblaine, mais je n'imagine pas que la CUGN pourrait financer 50 % de la part due par la ville de Nancy sans qu'elle ne finance les 50 % de la part due par la ville de Tomblaine. C'est pourquoi, j'accepte bien volontiers votre proposition de solliciter le Conseil de Communauté Urbaine pour une participation à hauteur de 50 %. Je vous fais remarquer au passage que la CUGN n'avait pas participé à l'achat du départ d'étape de Tomblaine il y a deux ans.



Hôtel de Ville - place Goethe - BP. 90039 - 54510 TOMBLAINE - Tél.03 83 29 44 70. Fax 03 83 33 20 22 - Ouvert de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au samedi

Dans l'entretien que nous avons eu, j'ai senti peser une menace impressionnante, à savoir si je refusais de signer cette convention, je m'exposais à la possibilité de ne pas bénéficier d'aides techniques de la CUGN. Je vous sais beaucoup trop intelligent et beaucoup trop humain pour en arriver jusque là. Mais en juillet 2014, le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy sera lui, peut-être plus coopératif que vous ne l'êtes aujourd'hui.

Vous êtes allé jusqu'à me rappeler que la CUGN aurait apporté une aide technique à hauteur de 20 000 € à la ville de Tomblaine en 2012. Ca n'est bien évidemment pas exact. Je vous ai écrit début janvier 2012 pour vous demander une aide matérielle et vous m'avez répondu favorablement le 5 juillet 2012, la veille de notre manifestation. Vous ne m'avez mis à disposition in fine aucune barrière, par contre, un grand nombre de containers-poubelles m'ont été prêtés (il me semble qu'on est bien là dans un domaine de compétence de la CUGN) et estimer cela à 20 000 € est une surévaluation excessive.

Pour ce qui concerne les aides du Conseil Général et du Conseil Régional, j'ai effectivement sollicité ces deux collectivités mais absolument pas sur le coût d'achat du départ d'étape, je les ai sollicitées sur toutes les actions d'animation et d'Education Populaire que nous allons engager pendant plusieurs mois précédant cette étape.

Monsieur le Président, contrairement à ce que votre vice-président a dit dans la presse, je n'aime pas les conflits, cela ne m'intéresse pas. En informant la presse que vous m'avez adressé ce courrier, vous avez volontairement créé un incident tout en tentant de m'en rendre responsable. En tant que Président de la CUGN, je pense que vous devriez vous réjouir de voir que Nancy a obtenu une arrivée d'étape et que Tomblaine a obtenu un départ. Cela va valoriser chacune de ces communes, mais c'est toute l'agglomération qui va pouvoir en bénéficier.

Si la CUGN décide d'aider la ville de Nancy parce qu'elle fait là un effort particulier qui servira à toutes les autres communes, elle devra également aider la ville de Tomblaine qui fait un effort particulier et qui servira aussi à toutes les autres communes. Vous ne devriez pas être irrité parce qu'une petite commune comme Tomblaine continue d'exister et réussit plutôt bien. On est loin de la conception que vous affichez régulièrement de la CUGN lorsque vous la qualifiez d'humaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



**Hervé FERON**  
Maire de Tomblaine,  
Député de Meurthe-et-Moselle

*Très cordialement.*  
*H.F.*

# À la Métropole

Grand Nancy Métropole  
vendredi 25 octobre 2013 16:30

---